



Ordre national
des pharmaciens



LE DOSSIER PHARMACEUTIQUE

Retrouvez tous nos
communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris le 15 mai 2018

Paris Healthcare Week 2018

L'Ordre national des pharmaciens poursuit le déploiement du Dossier Pharmaceutique dans les établissements de santé

Pour la deuxième année, l'Ordre national des pharmaciens sera présent au salon Paris Healthcare Week afin de promouvoir le déploiement du Dossier Pharmaceutique (DP) en établissements de santé. Événement de référence pour les technologies de l'information appliquées à la santé, ce salon se tiendra du 29 au 31 mai 2017 à Paris Expo, Porte de Versailles.

Lors de la Paris Healthcare Week, l'Ordre national des pharmaciens ira à la rencontre des professionnels des établissements de santé pour expliquer les atouts du DP en termes de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, coordination des soins, et accompagnement de la conciliation médicamenteuse.

Retrouver l'Ordre à la PHW : stand G7

Pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes des établissements de santé et répondre à leurs questions, des conseillers ordinaires de la section H (représentant les pharmaciens hospitaliers) et des collaborateurs de la direction des technologies en santé de l'Ordre seront présents sur le stand. Ils pourront orienter les établissements dans leur démarche de raccordement au DP. Des professionnels de santé déjà utilisateurs (pharmaciens de PUI et médecins) seront également présents et témoigneront de leur pratique du DP dans leur établissement.

Pour rappel, depuis 2013, au-delà des pharmacies de ville, le DP est également accessible aux pharmaciens des Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) des établissements de santé. Le cap des 400 PUI connectées au DP a été franchi et le raccordement des hôpitaux au DP poursuit sa courbe ascendante.

Par ailleurs, l'année 2017 marquait un tournant dans le déploiement du DP aux établissements de santé : il a été généralisé aux médecins hospitaliers par le décret 2017-878 du 9 mai 2017. Ceux-ci peuvent désormais consulter le DP d'un patient au sein d'un établissement de santé.

Au premier trimestre 2018, 420 établissements étaient signataires de la convention. Cela inclut notamment plus de 30% des établissements avec une PUI autorisée à dispenser des médicaments au public (rétrocession).

D'autre part, des démonstrations seront réalisées, sur le stand de l'Ordre, pour faire découvrir toutes les fonctionnalités du logiciel FAST (pour « Fourniture d'un accès sécurisé aux traitements »), logiciel développé par l'institution spécialement pour l'accès au DP destiné aux pharmaciens de PUI et aux médecins exerçant en établissement de santé. L'Ordre présentera la fonctionnalité de dématérialisation de la carte Vitale dans le

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



logiciel FAST mais également les dernières évolutions métier apportées au logiciel ciblées notamment sur l'activité de la conciliation médicamenteuse (possibilité d'exporter une fiche de conciliation, classement des médicaments...)

Le DP, un outil au service de la sécurité des patients

Le Dossier Pharmaceutique, mis en œuvre par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), bénéficie aujourd'hui à près de 37 millions de patients de tous âges. Il contient l'historique des dispensations de médicaments sur 4 mois, prescrits et non prescrits, remboursés et non remboursés, sur présentation de la carte Vitale (21 ans pour les vaccins, 3 ans pour les médicaments biologiques). Il sert à :

- Favoriser la coordination entre professionnels de santé
- Améliorer le lien ville-hôpital
- Accélérer la reconstitution de l'historique médicamenteux des patients
- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en rétrocession
- Réduire le risque d'erreur médicamenteuse

Chiffres clés du Dossier Pharmaceutique (avril 2018)

36 823 831 DP actifs

99,9% d'officines raccordées, soit 21 805 officines

16% des PUI connectées

Pour obtenir votre badge, indispensable pour entrer sur le salon, rendez-vous sur le site internet de la Paris Healthcare Week : <https://www.parishealthcareweek.com/visiter/obtenez-badge-visiteur/>

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98